

2024 / 00292

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DE LA VILLE D'ALÈS**

Service : commande publique
Tél : 0466564376
Réf : TxHallesAbbaye-
attributiontx-lots 17,31,32

Objet : Procédure d'appel d'offres ouvert (articles R2161-2 à 5 du Code de la commande publique) relative au marché de travaux complémentaire pour la réhabilitation de l'ensemble immobilier y compris parking des halles de l'Abbaye d'Alès – attribution des lots 17, 31, 32

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'avis publié au JORF n°0286 du 10 décembre 2019 relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique ;

Vu la délibération n°21_06_22 du conseil municipal en date du 18 janvier 2022 approuvant notamment le lancement du projet ainsi que le recours à la procédure avec négociation en vue de retenir l'attributaire du marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu la délibération n°24_03_13 du conseil municipal en date du 24 juin 2024 portant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire, en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération n°24_05_08 du conseil municipal en date du 16 décembre 2024 ;

Vu la convention de mandat pour la réalisation de la réhabilitation de l'ensemble immobilier y compris du parking des Halles de l'Abbaye d'Alès contractualisée avec la Société Publique Locale Alès Cévennes en date du 18 janvier 2022 et dûment notifiée le 19 janvier 2022 ;

Vu l'avenant n°1 à la convention de mandat en date du 14 juin 2022 et dûment notifié le 15 juin 2022, relatif à l'actualisation de la programmation de l'opération ainsi que des conditions de mise en œuvre d'installation et d'exploitation du marché provisoire par la Ville d'Alès ;

Vu l'avenant n°2 à la convention de mandat en date du 3 juillet 2023 et dûment notifié le 4 juillet 2023, actant de l'actualisation de la programmation, du coût global et du calendrier de l'opération suivant les études au stade d'avant-projet détaillé établies par la maîtrise d'œuvre ;

Vu la décision n°2023/00180 en date du 19 septembre 2023 attribuant le marché relatif au lot 1 - démolition / déconstruction / retrait plomb, dans le cadre de la réhabilitation de l'ensemble au groupement solidaire SCAIC SAS (mandataire) / SN VINCENT SAS ;

Vu la décision n°2024/00066 en date du 27 mars 2024 attribuant le marché relatif aux lots 2 à 16 – Lot 2 : déconstruction à l'entreprise JM DEMOLITION DESAMIANTAGE, Lot 3 : gros œuvre/béton/démolition/renforts structurels à l'entreprise DARVER, Lot 4 : structures métalliques/façade métallique/bardage métallique intérieur/couverture à l'entreprise CABROL, Lot 5 : étanchéité à l'entreprise STIM, Lot 6 : enduits de façade à l'entreprise SOP34, Lot 7 : menuiseries extérieures/verrière zénithale/occultations à l'entreprise VIDALALU, Lot 8 : serrurerie à l'entreprise SANCHEZ, Lot 9 : électricité CFO/CFA à l'entreprise AGNIEL, Lot 10 : chauffage/ventilation/rafraîchissement/plomberie/sanitaires à l'entreprise TEMPERIA, Lot 11 : ameublement/agencement/menuiseries intérieures/signalétique à l'entreprise CARDONNET, Lot 12 : cloison/doublage faux-plafond à l'entreprise SOLELEC, Lot 13 : revêtements de sols carrelage/résines/étanchéité intérieure à l'entreprise TEDDY CARRELAGE, Lot 14 : peinture/nettoyage à l'entreprise CORNIL PATRIMOINE, Lot 15 : monte-charges à l'entreprise KONE, Lot 16 : flocage à l'entreprise DAUPHINE ISOLATION PROJECTION dans le cadre de la réhabilitation de l'ensemble immobilier y compris parking des Halles de l'Abbaye d'Alès ;

Considérant que la consultation pour le marché de travaux relative aux lots suivants :

- Lot n°17 : peinture et signalétique du parking souterrain,
- Lot n° 31 : signalétique et équipements de sécurité,
- Lot n°32 : nettoyage de réception des Halles,

a été engagée dans le respect des dispositions du Code de la commande publique, selon la procédure d'appel d'offres ouvert (articles R2161-2 à 5 du code de la commande publique) et les modalités particulières fixées dans les documents de la consultation ;

Considérant qu'un avis de marché a été transmis pour publication sur la plateforme www.achatpublic.com, au BOAMP et au JOUE en date du 30 octobre 2024 avec pour date limite de réception des offres le 21 novembre 2024 à 12h ;

Considérant les visites de site organisées les 8 et 13 novembre 2024 ;

Considérant les critères de sélection fixés dans les pièces de la consultation pris en compte dans le jugement des offres et classés par ordre d'importance décroissante, à savoir :

	Valeur de pondération
1° – Valeur technique	40 %
2° – Prix	60 %

Considérant les prestations supplémentaires éventuelles relatives au lot 17 :

17	Peintures (sols et élévations) et signalétique du parking souterrain	<p>PSE 01 : Préparation de sol primaire complémentaire du SS1 et du SS2</p> <p>PSE 02 : Réfection des peintures des cages d'escaliers secondaires</p> <p>PSE 03 : Retrait plomb et peinture de sol du SS3</p>
----	---	--

Considérant que les candidats suivants ont remis une offre :

Lot n°17 : déconstruction

- l'entreprise ESQUISS MARQUAGE ROUTIER représentée par M. Rudy SABATER en sa qualité de gérant – ZAE MALPASSET – 11 rue Sautaroch – 34560 Villeveyrac, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n° 450 435 060 00022.

- SGP SAS SOCIETE GARDOISE DE PEINTURE représentée par M. Jean-Louis QUET en sa qualité de gérant – 5 chemin des Deux Mas – 30100 Alès immatriculée au RCS de Nîmes sous le n°351 440 201 00033.
- l'entreprise RECOLOR représentée par M. Éric SAGE en sa qualité de gérant – 2152 avenue Jean Moulin – route de Montpellier – 30380 Saint Christol Lès Alès, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° 327 421 350 00049.

Lot n°31 : signalétique et équipements de sécurité

- l'entreprise MTSI représentée par M. Mickaël TALON en sa qualité de gérant – 454 chemin de la Souque – 30140 Saint Jean du Pin, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° 815 261 235 00015.

Lot n°32 : Nettoyage de réception des Halles

- l'entreprise MANAGEMENT METHOLOGIE HYGIENE (MMH) représentée par M. Aurélien MALLET en sa qualité de gérant – ZAC Via Domitia – 370 rue du Trident – 34740 Vendargues, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n° 528 118 375 00047 ;

Considérant le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse pour les lots 17, 31, 32 par la commission d'appel d'offres du 17 décembre 2024 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le 30/12/2024

ID : 030-213000078-20241230-2024_00292D-AR



Lot n°17 : déconstruction

- Entreprise RECOLOR représentée par M. Éric SAGE en sa qualité de gérant – 2152 avenue Jean Moulin – route de Montpellier – 30380 Saint Christol Les Alès, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° 327 421 350 00049, pour un montant HT de 517 807, 20 €.

Lot n°31 : signalétique et équipements de sécurité

- Entreprise MTSI représentée par M. Mickaël TALON en sa qualité de gérant – 454 chemin de la Souque – 30140 Saint Jean du Pin, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° 815 261 235 00015, pour un montant HT de 9 602, 35 €.

Lot n°32 : nettoyage de réception des Halles

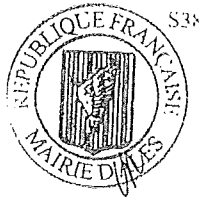
- Entreprise MANAGEMENT METHOLOGIE HYGIENE (MMH) représentée par M. Aurélien MALLET en sa qualité de gérant – ZAC Via Domitia – 370 rue du Trident – 34740 Vendargues, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n° 528 118 375 00047, pour un montant HT de 19 888,43 €.

ARTICLE 2 :

La durée d'exécution globale de l'ensemble du marché est de 4 mois, période de préparation comprise, à compter de la notification du marché.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Alès, le 30 DEC. 2024

Le Maire

Max ROUSTAN

La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du Maire de la Ville d'Alès, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

PROCÈS VERBAL

Procédure appel d'offre ouvert (Articles R. 2161-2 à R. 2161-11 du Code de la commande publique)

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU MARDI 17 DECEMBRE 2024 A 16H00

La commission d'appel d'offres de la Ville d'Alès, composée comme suit conformément à la délibération n°20_03_02 du conseil Municipal en date du 08 juin 2020, a été convoquée en date du 17 décembre 2024 afin de se prononcer sur l'attribution des marchés de travaux complémentaire à la suite de l'appel d'offre ouvert, pour la réhabilitation des Halles de l'Abbaye.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Monsieur Max ROUSTAN

MESDAMES MESSIEURS LES MEMBRES DE LA COMMISSION (VOIX DÉLIBÉRATIVES)

Monsieur Alain BENSACKOUN - *Présent*
Monsieur Bruno MAZUC - *Excuse*
Madame Valérie MEUNIER - *Excuse*
Monsieur Cyril LAURENT - *Excuse*
Monsieur Paul PLANQUE - *Absent*

MESDAMES MESSIEURS LES MEMBRES SUPPLÉANTS DE LA COMMISSION

Monsieur Pierre MARTIN, suppléant de Monsieur Alain BENSACKOUN
Madame Hélène CAYRIER, suppléante de Monsieur Bruno MAZUC - *Présente*
Madame Ysabelle CASTOR, suppléante de Madame Valérie MEUNIER - *Présente*
Madame Rose-Marie SOUSTELLE, suppléante de Monsieur Cyril LAURENT - *Présente*
Monsieur Arnaud BORD, suppléant de Monsieur Paul PLANQUE

VOIX CONSULTATIVES

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR LE PRÉSIDENT EN RAISON DE LEURS COMPÉTENCES DANS LA MATIÈRE QUI FAIT L'OBJET DU MARCHÉ :

Monsieur Christophe PEREZ - Directeur SPL - *Présent*
Madame Victoire CINQUALBRE - Assistante opérationnelle - *Présent*
Madame Marie ALAMY - Maîtrise d'œuvre cabinet AWA - *Présente*
Madame Laurence AGNIEL-NESPOULOUS - Directrice Commande Publique - Ingénierie du Bâtiment - *Absente*

INVITE PAR LE MAIRE

Monsieur Pierre DESCLAUX - Receveur Ville d'Alès - *Absent*


La commission d'appel d'offres s'est ainsi réunie le mardi 17 décembre 2024 à 16h00 dans le bureau du Maire - Place de l'hôtel de ville – 30100 ALES, dans le cadre de l'appel d'offres ouvert relatif au le marché de travaux alloti pour la réalisation et la réhabilitation de l'ensemble immobilier y compris parking des halles de l'Abbaye d'Alès (articles R. 2161-2 à R. 2161-11 du Code de la commande publique) ,afin de choisir au titre de l'offre économiquement la plus avantageuse les lots 17,31,32.

Avis de la Commission d'Appel d'Offres :

La Commission, après présentation des rapports d'analyse des offres (en annexe du présent procès-verbal) a procédé à un vote à main levée.

Résultat des votes :

Envoyé en préfecture le 30/12/2024
Reçu en préfecture le 30/12/2024
Publié le 30/12/2024
ID : 030-213000078-20241230-2024_00292D-AR



Lot 17 : Peinture et signalétique du parking souterrain

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise RECOLOR pour un montant de 517 807,2 € HT.

Lot 31 : Signalétique et équipements de sécurité

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise MTSI pour un montant de 9 602,35 € HT.

Lot 32 : Nettoyage de réception des Halles

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise MMH Propreté pour un montant de 19 888,43€ HT.

Observations de la Commission :

.....
.....
.....
.....

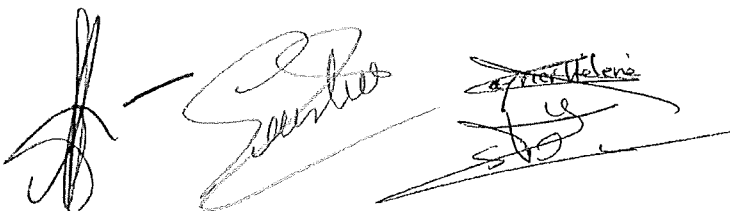
Conclusion :

La commission émet :

- un **avis favorable** à la passation des marchés de travaux
- un **avis défavorable** à la passation des marchés de travaux

Pièces annexes :

- Annexe 1 : Rapports d'analyse des offres
- Annexe 2 : Feuille d'émargement





SOCIÉTÉ PUBLIQUE
LOCALE **ALES CEVENNES**



Pouvoir adjudicateur :
VILLE D'ALES
Place de l'hôtel de Ville
30100 Alès

Mandataire agissant au nom et pour le compte du Pouvoir adjudicateur :
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ALES CEVENNES

Siège social : 2 rue Michelet 30100 Alès

Adresse postale et bureaux : 131 Impasse des Palmiers – PIST OASIS – Bat F. – 30319 Alès Cedex

OUVERTURE DES OFFRES

MARCHE DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRE POUR LA REHABILITATION DE
L'ENSEMBLE IMMOBILIER DES HALLES DE L'ABBAYE D'ALES

REMISE LE 21/11/2024 - 12H00

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le 30/12/2024

ID : 030-213000078-20241230-2024_00292D-AR





OUVERTURE DES OFFRES

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT			PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	AE	Mémoire technique	DPGF	Note prix /60 points	Commentaires
				Préparation de sols complémentaires	Peinture cage d'escaliers	Retrait plomb Peinture SS3	Vérification de la présence des documents dans l'offre					
ESQUISS Marquage Routier (VILLEVEYRAC-34560)	LOT 17 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE DU PARKING SOUTERRAIN	394 696,50 €	40 380,00 €	63 870,00 €	195 996,00 €	X	X	X	X	X	52,45	La notation ci-contre est calculée sur l'offre de base
RECOLOR (SAINT CHRISTOL LES ALES - 30380)	LOT 17 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE DU PARKING SOUTERRAIN	384 504,10 €	11 664,00 €	90 028,90 €	133 303,10 €	X	X	X	X	X	53,84	La notation ci-contre est calculée sur l'offre de base
SGP (ALES - 30100)	LOT 17 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE DU PARKING SOUTERRAIN	345 041,00 €	22 542,60 €	62 377,00 €	225 451,80 €	X	X	X	X	X	60,00	La notation ci-contre est calculée sur l'offre de base
MTSI (SAINT JEAN DU PIN - 30140)	LOT 31 - SIGNALÉTIQUE ET EQUIPEMENTS DE SECURITE	9 602,35 €				X	X	X	X	X	60,00	mémoire technique remis en pièce complémentaire
MMH Propreté (VENDARGUES-34740)	LOT 32 - NETTOYAGE DE RECEPTION DES HALLES	19 888,43 €				X	X	X	X	X	60,00	mémoire technique remis en pièce complémentaire

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le 30/12/2024

ID : 030-213000078-20241230-2024_00292D-AR



CANDIDAT	Lettre de candidature ou DC1	Capacité financière				Capacité technique				Pièces Administratives à jour							COMMENTAIRES	
		Habilitation du candidat à engager la société (Rbs, PV de CA, pouvoir)	Déclaration sur l'honneur	Si redressement judiciaire -> Jugement	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.	Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels relatifs à chaque type de diagnostics confiés	Références significatives sur les 3 dernières années et volumétrie des prestations effectuées.	Effectifs moyens annuels.	Moyens techniques à disposition du candidat dédié au diagnostic effectué	Titre de Qualification professionnelle et C.V. des intervenants	Attestation de régularité fiscale de moins de 3mois	Attestation de régularité sociale de moins de 6 mois	Kbis de moins de 3mois	Attestation Retraite-Frévoyance (de moins de 6mois)	Attestation Congés Payés (de moins de 6mois)	Attestation ageiph (de moins de 6mois) pour entreprise de 20 salariés et +		RIB
MTSI (SAINT JEAN DU PIN - 30140)		X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Manque DC1, ainsi que les attestations administratives et fiscales
RECOLOR (SAINT CHRISTOL LES ALES - 30380)	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
SGP (ALES - 30100)	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
MMH Propreté (VENDARGUES-34740)		X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Manque DC1 et quelques attestations administratives et fiscales
ESQUISS Marquage Routier (VILLEVEYRAC-34560)	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

Candidat	Lots	Organisation de l'entreprise ou du groupement en cohérence avec le planning défini au DCE	/ 20 points	Méthodologie de l'entreprise ou du groupement en cohérence avec le planning défini au DCE	/15 points	Dispositions environnementales	/5 points	Total Note Technique (40 points)
ESQUISS Marquage Rouffier (VILLEVEYRAC-34560)	LOT 17 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE DU PARKING SOUTERRAIN	(+) l'entreprise a bien pris en compte les conditions de coactivité spécifiques de cette opération (+) les moyens matériels et humains de l'entreprise sont cohérents vis-à-vis de l'opération (+) l'entreprise présente des qualifications et des références permettant de valider ses capacités professionnelles adaptées à l'opération	20,00	(+) l'organisation des travaux est cohérente vis-à-vis des contraintes de travaux en sous-sol et de la nécessité de délimiter des zones de travail tâche par tâche (-) le mémoire est plutôt généraliste: il ne permet pas de constater que le candidat a pris en compte les spécificités de l'opération (manque de place pour le stockage notamment) (+) les produits proposés pour les résines de sol correspondent aux prescriptions du CCTP toutefois le mémoire n'apporte pas de précision sur les travaux de peinture et signalétique (-) le mémoire n'apporte pas de précision sur la méthode de retrait plomb (-) l'entreprise présente un planning d'intervention en 16 semaines au lieu de 15 semaines au planning DCE (hors période de prépa), de plus, elle évoque pas les PSE, notamment la PSE03 concernant le plomb	11,25	(+) Le mémoire détaille les mesures prises par le candidat pour minimiser, gérer et évacuer les déchets (-) le mémoire n'évoque pas les spécificités de la gestion des matériaux dangereux issus du retrait plomb ou amiante (-) le mémoire apporte une réponse succincte sur les dispositions que prend l'entreprise pour limiter son impact sur l'environnement	2,50	33,75
RECOLOR (SAINT CHRISTOL LES ALES - 30380)	LOT 17 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE DU PARKING SOUTERRAIN	(+) les moyens matériels et humains de l'entreprise sont cohérents vis-à-vis de l'opération (+) le candidat présente les attestations de formation du personnel susceptible d'intervenir sur le chantier (+) l'entreprise présente des qualifications et des références permettant de valider ses capacités professionnelles adaptées à l'opération	20,00	(+) la méthodologie et les produits proposés pour les résines de sol, les peintures bâtimentaires et la signalétique correspondent aux prescriptions du CCTP (+) le planning proposé par l'entreprise correspond aux exigences du DCE, y compris concernant les PSE (notamment la PSE03 relative au retrait plomb) (+) le candidat présente une méthodologie de retrait plomb cohérente vis à vis du projet	15,00	(+) Le mémoire détaille les mesures prises par le candidat pour minimiser, gérer et évacuer les déchets (+) l'entreprise présente une méthode de gestion des déchets adaptée aux produits dangereux tels que l'amiante, etc (+) le mémoire détaille les moyens mis en oeuvre pour limiter les nuisances de chantier (+) le mémoire détaille les dispositions que prend l'entreprise pour limiter son impact sur l'environnement	5,00	40,00
SGP (ALES - 30100)	LOT 17 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE DU PARKING SOUTERRAIN	(+) les moyens matériels et humains de l'entreprise sont cohérents vis-à-vis de l'opération (+) l'entreprise présente des qualifications et des références permettant de valider ses capacités professionnelles adaptées à l'opération	20,00	(+) les produits proposés pour les résines de sol, les peintures bâtimentaires et la signalétique correspondent aux prescriptions du CCTP (-) la méthodologie de préparation des supports de résine de sol que le candidat présente dans son mémoire technique n'est pas conforme aux exigences du CCTP. NOTA: la dépose des résines existantes sur les planchers du sous-sol ne sont pas à la charge du lot Gros Oeuvre (-) l'entreprise présente un planning d'intervention en 15 semaines cohérent vis à vis du planning DCE, toutefois le candidat n'évoque pas l'intégration des PSE, notamment la PSE03 concernant le plomb, dans ce planning (+) l'entreprise présente un mode opératoire de retrait plomb cohérent vis à vis de l'opération	7,50	(+) Le mémoire détaille les mesures prises par le candidat pour minimiser, gérer et évacuer les déchets (-) le mémoire n'évoque pas les spécificités de la gestion des matériaux dangereux issus du retrait plomb ou amiante (-) le mémoire apporte une réponse succincte sur les dispositions que prend l'entreprise pour limiter son impact sur l'environnement	3,75	31,25
MTSI (SAINT JEAN DU PIN - 30140)	LOT 31 - SIGNALÉTIQUE ET EQUIPEMENTS DE SECURITE	(+) les moyens matériels et humains de l'entreprise sont cohérents vis-à-vis de l'opération	20,00	(+) le matériel proposé correspond aux prescriptions du CCTP (-) le mémoire du candidat n'apporte pas de précision sur le planning	11,25	(-) le mémoire du candidat n'apporte pas de réponse sur ce point	0,00	31,25
MMH Propreté (VENDARGUES-34740)	LOT 32 - NETTOYAGE DE RECEPTION DES HALLES	(+) les moyens matériels et humains de l'entreprise sont cohérents vis-à-vis de l'opération	20,00	(+) le planning proposé par l'entreprise est cohérent vis-à-vis du DCE (+) les méthodes d'intervention sont cohérentes vis-à-vis du DCE	15,00	(+) le candidat décrit la démarche "zéro déchets" mise en place par l'entreprise	5,00	40,00



COMPARATIF OFFRE TECHNICO-ECONOMIQUE LOT 17 SUIVANT LES 3 PSE

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT	PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	TOTAL €HT
ESQUISS	17	394 696,50 €				394 696,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €				384 504,10 €
SGP	17	345 041,00 €				345 041,00 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €			458 566,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €			474 533,00 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €			407 418,00 €
ESQUISS	17	394 696,50 €		40 380,00 €		435 076,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €		11 664,00 €		396 168,10 €
SGP	17	345 041,00 €		22 542,60 €		367 583,60 €
ESQUISS	17	394 696,50 €			195 996,00 €	590 692,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €			133 303,10 €	517 807,20 €
SGP	17	345 041,00 €			225 451,80 €	570 492,80 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €	40 380,00 €		498 946,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €	11 664,00 €		486 197,00 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €	22 542,60 €		429 960,60 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €		195 996,00 €	654 562,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €		133 303,10 €	607 836,10 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €		225 451,80 €	632 869,80 €
ESQUISS	17	394 696,50 €		40 380,00 €	195 996,00 €	631 072,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €		11 664,00 €	133 303,10 €	529 471,20 €
SGP	17	345 041,00 €		22 542,60 €	225 451,80 €	593 035,40 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €	40 380,00 €	195 996,00 €	694 942,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €	11 664,00 €	133 303,10 €	619 500,10 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €	22 542,60 €	225 451,80 €	655 412,40 €

ANALYSE OFFRE TECHNICO-ECONOMIQUE LOT 31

Note prix /60 points	Note technique /40 points	Note totale /100 points	Classement
52,45	33,75	86,20	3
53,84	40,00	93,84	1
60,00	31,25	91,25	2
53,31	33,75	87,06	3
51,51	40,00	91,51	1
60,00	31,25	91,25	2
50,69	33,75	84,44	3
55,67	40,00	95,67	1
60,00	31,25	91,25	2
52,60	33,75	86,35	2
60,00	40,00	100,00	1
54,46	31,25	85,71	3
51,70	33,75	85,45	3
53,06	40,00	93,06	1
60,00	31,25	91,25	2
55,72	33,75	89,47	2
60,00	40,00	100,00	1
57,63	31,25	88,88	3
50,34	33,75	84,09	3
60,00	40,00	100,00	1
53,57	31,25	84,82	2
53,49	33,75	87,24	3
60,00	40,00	100,00	1
56,71	31,25	87,96	2

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le 30/12/2024



ID : 030-213000078-20241230-2024_00292D-AR

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT	PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	TOTAL €HT
MTSI	31	9 602,35 €				9 602,35 €

ANALYSE OFFRE TECHNICO-ECONOMIQUE LOT 32

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT	PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	TOTAL €HT
MMH PROPLETE	32	19 888,43 €				19 888,43 €

Note prix /60 points	Note technique /40 points	Note totale /100 points	Classement
60,00	31,25	91,25	1

Note prix /60 points	Note technique /40 points	Note totale /100 points	Classement
60,00	40,00	100,00	1

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le 30/12/2024



ID : 030-213000078-20241230-2024_00292D-AR

Candidat	Adresse	Courriel	Téléphone	N° SIRET	Dirigeant
MTSI (SAINT JEAN DU PIN - 30140)	454 Chemin de la Souque -30140 ST JEAN DU PIN	contact@mtsi-incendie.fr		81526123500015	M TALON Mickael
RECOLOR (SAINT CHRISTOL LES ALES - 30380)	2152 Avenue Jean Moulin Route de Montpellier -30380 SAINT CHRISTOL LES ALES	melanie@recolor.fr		32742135000049	M SAGE Eric
SGP (ALES - 30100)	5 Chemin des Deux Max - 30100 ALES	sgp@sgp30.fr		35144020100033	M QUET Jean-Louis
MMH Propreté (VENDARGUES-34740)	Zac Via Domitia - 370 Rue du Trident - 34740 VENDARGUES	f.cosnier@mallet-groupe.fr		52811837500047	M MALLET Aurelien
ESQUISS Marqueage Routier (VILLEVEYRAC-34560)	ZAE MALPASSET 11 Rue Sautaroch - 34560 VILLEVEYRAC	esquiss34@gmail.com		45043506000022	M SABATER Ruddy

SOCIÉTÉ PUBLIQUE
LOCALE **ALÈS CÉVENNES**



**MARCHE DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRE POUR LA REHABILITATION
DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER Y COMPRIS PARKING DES HALLES DE
L'ABBAYE D'ALES**

MARCHE PASSE EN PROCEDURE FORMALISEE

**APPEL D'OFFRE OUVERT
ARTICLES R2161-2 A 5 DU CODE DE LA
COMMANDE PUBLIQUE**

**RAPPORT DU MANDATAIRE
LOTS 17,31,32**



SOMMAIRE

1	RAPPEL DES MISSIONS CONFIEES AU MANDATAIRE :	3
2	PROCEDURE ENGAGEE	3
2.1	MODE DE PASSATION	3
2.2	CONTENU EXIGE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	4
2.2.1	ELEMENTS NECESSAIRES A LA SELECTION DES CANDIDATURES (CF. ARTICLE IV.1 DU RC).....	4
2.2.2	ELEMENTS NECESSAIRES AU CHOIX DE L'OFFRE (CF. ARTICLE IV.2 DU RC)	5
2.2.3	JUGEMENT DES OFFRES (CF. ARTICLE V.2 DU RC)	5
2.3	PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (CF. ARTICLE II.5 DU RC)	5
2.4	OUVERTURE DES OFFRES	6
2.4.1	OFFRES IRRECEVABLES	7
2.4.2	COURRIERS DE TENEUR D'OFFRE	7
3	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	7

1 RAPPEL DES MISSIONS CONFIEES AU MANDATAIRE :

La Ville d'Alès a décidé de réaliser la réhabilitation de l'ensemble immobilier y compris parking des halles de l'abbaye d'Alès. Elle a ainsi approuvé par délibération n°21_06_22 du Conseil Municipal lors de la séance du 20 /12/2021, envoyée en préfecture du Gard le 18/01/2022, les principaux éléments du projet, le montant estimé des travaux ainsi que les modalités de consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure avec négociation en application des dispositions des articles R2161-12 à R2161-20 du code de la Commande Publique.

A cet effet, la Collectivité a confié à la SPL ALES CEVENNES, par convention de mandat en date du 18/01/2022 et dûment notifiée le 19/01/2022, la réalisation de cette opération. La SPL ALES CEVENNES agit donc "au nom et pour le compte" de la Ville d'Alès.

Par avenant n°1 à la convention de mandat en date du 14 juin 2022 et dûment notifié le 15 juin 2022, la programmation de l'opération ainsi que les conditions de mise en œuvre d'installation et d'exploitation du marché provisoire par la Ville d'Alès ont été actualisées.

Par avenant n°2 à la convention de mandat en date du 03 juillet 2023 et dûment notifié le 04 juillet 2023, la programmation, le coût global et du calendrier de l'opération ont été actualisés suivant les études au stade d'Avant-Projet Détaillé établies par la maîtrise d'œuvre.

2 PROCEDURE ENGAGEE

2.1 MODE DE PASSATION

Une consultation pour l'exécution des travaux complémentaire pour la réhabilitation de l'ensemble immobilier y compris parking des Halles de l'Abbaye d'Alès, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure d'appel d'offres ouvert (articles R2161-2 à 5 du code de la commande publique) a été engagée par le mandataire pour les lots suivants :

LOTS	INTITULE
17	Peinture et signalétique du parking souterrain
31	Signalétique et équipements de sécurité
32	Nettoyage de réception des Halles

Le marché relatif au lot 1 – travaux de déconstruction préliminaires à fait l'objet d'une précédente procédure.

Le marché relatif aux lots 2 à 16 a fait l'objet d'une précédente procédure.



2.2 CONTENU EXIGE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

2.2.1 ELEMENTS NECESSAIRES A LA SELECTION DES CANDIDATURES (CF. ARTICLE IV.1 DU RC)

Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire dans un dossier

« Candidature » les pièces suivantes :

1/ **Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)** comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité.

2/ **Une déclaration du candidat ou du membre du groupement (DC2 ou équivalent)**

3/ **Une déclaration sur l'honneur** attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement).

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai le pouvoir adjudicateur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public.

4/ **Les pièces définies ci-dessous permettant la vérification de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leurs capacités économique et financière, de leurs capacités techniques et professionnelles :**

- ◆ Capacité économique et financière :
 - Indication du chiffre d'affaires annuel des 3 dernières années et précision sur la part des prestations réalisées en lien avec l'objet du marché
 - Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- ◆ Capacités techniques et professionnelles :
 - Déclaration indiquant les effectifs annuels, moyens du candidat et l'importance d'encadrement des 3 dernières années ;
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
 - Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des 5 dernières années les plus significatifs au regard de l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et le lieu d'exécution des travaux. Des attestations de bonne exécution sont fournies pour les travaux les plus importants.
 - Certificats de qualifications Qualibat ou équivalents et justificatifs de qualification :

LOTS	CERTIFICATS DE QUALIFICATION OU EQUIVALENTS
LOT 17 : Peintures (sols et élévations) et signalétique du parking souterrain	Qualificaiton Qualibat 6112 et 6233
LOT 31 : Signalétique et équipements de sécurité	Certification APSAD & NF Service I4NF285
LOT 32 : Nettoyage de réception des Halles	Sans objet

2.2.2 ELEMENTS NECESSAIRES AU CHOIX DE L'OFFRE (CF. ARTICLE IV.2 DU RC)

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un dossier "Offre" :

1. Un projet de marché comprenant :

- ◆ Un cadre d'acte d'engagement dûment complété pour valoir offre de prix
- ◆ Uniquement pour le lot n°17 : Un cadre d'acte d'engagement intégrant le chiffrage des différentes PSE.
- ◆ Le cas échéant, la ou les déclarations de sous-traitance des sous-traitants amenés à intervenir pour l'exécution des prestations.
- ◆ La décomposition du prix global forfaitaire selon le cadre joint au DCE.
- ◆ Le cadre de canevas des critères complété permettant de procéder à l'analyse des offres) adapté spécifiquement au par l'entreprise pour mener à bien l'exécution des travaux.
- ◆ Planning prévisionnel détaillé du phasage de l'exécution des travaux remis par le candidat fixant ses délais d'étude d'exécution et d'exécution (en semaines)
- ◆ L'attestation de visite mentionnée à l'article 2.11

Si l'offre est produite par un groupement conjoint d'entreprises, il est précisé que la rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination des cotraitants est couverte par les prix des travaux qui lui sont attribués. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements. Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), leurs annexes et autres pièces du DCE ne sont pas à remettre dans l'offre. Seuls les documents détenus par le pouvoir adjudicateur font foi.

2. Mémoire technique et justificatif des dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux

Un mémoire technique unique sera remis pour les lots constitués par des groupement éventuels d'entreprises, en intégrant les sous-ensembles techniques dans chacun des critères et sous-critères de la valeur technique.

2.2.3 JUGEMENT DES OFFRES (CF. ARTICLE V.2 DU RC)

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

	Valeur de pondération
1 ^e – Valeur technique	40 %
2 ^e – Prix	60 %

2.3 PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (CF. ARTICLE II.5 DU RC)

Le marché relatif au lot 17 - Peintures (sols et élévations) et signalétique du parking souterrain comporte des prestations supplémentaires éventuelles décrites aux articles 2.4 / 2.5 / 2.6 du CCTP :

17	Peintures (sols et élévations) et signalétique du parking souterrain	PSE 01 : Préparation de sol primaire complémentaire du SS1 et du SS2 PSE 02 : Réfection des peintures des cages d'escaliers secondaires PSE 03 : Retrait plomb et peinture de sol du SS3 PSE 4 : Peinture du sol SS3
----	---	---

Les candidats doivent impérativement répondre à ces prestations supplémentaires éventuelles.

2.4 OUVERTURE DES OFFRES

La SPL ALES CEVENNES a ainsi procédé à l'ouverture des plis et analyse administrative des pièces contenues dans dossiers des soumissionnaires et a élaboré la synthèse suivante :

LOT 17 : Peinture et signalétique du parking souterrain OFFRE DE BASE / PSE 1/ PSE 2/ PSE 3

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT	PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	TOTAL € HT
ESQUISS	17	394 696,50 €				394 696,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €				384 504,10 €
SGP	17	345 041,00 €				345 041,00 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €			458 566,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €			474 533,00 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €			407 418,00 €
ESQUISS	17	394 696,50 €		40 380,00 €		435 076,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	11 664,00 €			396 168,10 €
SGP	17	345 041,00 €	22 542,60 €			367 583,60 €
ESQUISS	17	394 696,50 €			195 996,00 €	590 692,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €			133 303,10 €	517 807,20 €
SGP	17	345 041,00 €			225 451,80 €	570 492,80 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €	40 380,00 €		498 946,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €	11 664,00 €		486 197,00 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €	22 542,60 €		429 960,60 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €		195 996,00 €	654 562,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €		133 303,10 €	607 836,10 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €		225 451,80 €	632 869,80 €
ESQUISS	17	394 696,50 €		40 380,00 €	195 996,00 €	631 072,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €		11 664,00 €	133 303,10 €	529 471,20 €
SGP	17	345 041,00 €		22 542,60 €	225 451,80 €	593 035,40 €
ESQUISS	17	394 696,50 €	63 870,00 €	40 380,00 €	195 996,00 €	694 942,50 €
RECOLOR	17	384 504,10 €	90 028,90 €	11 664,00 €	133 303,10 €	619 500,10 €
SGP	17	345 041,00 €	62 377,00 €	22 542,60 €	225 451,80 €	655 412,40 €

Note prix /60 points	Note technique /40 points	Note totale /100	Classement
52,45	33,75	86,20	3
53,84	40,00	93,84	1
60,00	31,25	91,25	2
53,31	33,75	87,06	3
51,51	40,00	91,51	1
60,00	31,25	91,25	2
50,69	33,75	84,44	3
55,67	40,00	95,67	1
60,00	31,25	91,25	2
52,60	33,75	86,35	2
60,00	40,00	100,00	1
54,46	31,25	85,71	3
51,70	33,75	85,45	3
53,06	40,00	93,06	1
60,00	31,25	91,25	2
55,72	33,75	89,47	2
60,00	40,00	100,00	1
57,63	31,25	88,88	3
50,34	33,75	84,09	3
60,00	40,00	100,00	1
53,57	31,25	84,82	2
53,49	33,75	87,24	3
60,00	40,00	100,00	1
56,71	31,25	87,96	2

LOT 31 : Signalétique et équipements de sécurité

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT	PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	TOTAL € HT
MTSI	31	9 602,35 €				9 602,35 €

Note prix /60 points	Note technique /40 points	Note totale /100 points	Classement
60,00	31,25	91,25	1

LOT 32 : Nettoyage de réception des Halles

Candidat	LOTS	Montant offre de base € HT	PSE 1 € HT	PSE 2 € HT	PSE 3 € HT	TOTAL € HT
MMH PROPRETE	32	19 888,43 €				19 888,43 €

Note prix /60 points	Note technique /40 points	Note totale /100 points	Classement
60,00	40,00	100,00	1

2.4.1 OFFRES IRRECEVABLES

Sans objet.

2.4.2 COURRIERS DE TENEUR D'OFFRE

En date du 6 décembre 2024, des courriers de teneurs d'offre ont été envoyés à 5 candidats dont les offres nécessitaient une demande de précision afin de procéder à leurs examens :

- ◆ Lot n°17 : ESQUISS, RECOLOR, SGP
- ◆ Lot n°31 : MTSI
- ◆ Lot n°32 : MMH

L'ensemble des entreprises ont répondu à la demande.

3 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 17 décembre 2024 afin de se prononcer sur l'attribution des marchés de travaux à la suite de l'appel d'offres ouvert, pour la réhabilitation des Halles de l'Abbaye et a émis un avis favorable à la passation des marchés (cf PV CAO annexé).

Résultat :

Lot 17 : Peinture et signalétique du parking souterrain

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise RECOLOR pour un montant de 517 807,2 € HT.

Lot 31 : Signalétique et équipements de sécurité

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise MTSI pour un montant de 9 602,35 € HT.

Lot 32 : Nettoyage de réception des Halles

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise MMH Propreté pour un montant de 19 888,43€ HT.